

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- N° 002070

Optique  Dentaire  Autres

141100

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)	
Matricule : 2749	Société : Royal Air Maroc
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : LOUZGANI Ahmed	
Date de naissance : 20/11/1954	
Adresse : 293 lotissement Laymerne Casablanca	
Tél. : 0665236419	Total des frais engagés : 309,60 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019	Cadre réservé au Médecin	
		
Date de consultation : 01/12/2022	Nom et prénom du malade : LOUZGANI Ahmed Age : 68	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : ESS		
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC Pathologie :		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca

Le : 01/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Détail des Actes	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2022	Docteur ASSAD Bouchareb Médecin Général al-permis 1 Appt 94 El ouifia Visite médicale Assalam 1 Appt 94 El ouifia tel : 06 30 74 97 97	1	+130,00 €	Docteur ASSAD Bouchareb Médecine Générale al-permis de l'induire Assalam 1 Appt 94 El ouifia tel : 06 30 74 97 97

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>HARMACIE IDOUDRE SARL AU</b> <u>Dr. Jalil IDOUDRE</u> <u>Av des Familles Quartier Laimoune</u> <u>Hay Hassan Magasin N° 5</u> <u>Casablanca</u> <u>0225 02800076</u>	01.12.22	179,60 dh

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

### **(Création, remont, adjonction)**

	<p><b>D</b> 00000000 00000000 35533411 11433553</p> <p><b>G</b></p> <p><b>B</b></p>	<p><b>H</b></p>
<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		
<p><b>MONTANTS DES SOINS</b></p>		
<p><b>DATE DU DEVIS</b></p>		
<p><b>DATE DE L'EXECUTION</b></p>		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. ASSAD Bouchaib



- \* Médecine générale
- \* Diplôme universitaire de diabétologie et nutrition de l'Université de bordeaux (France)
- \* Certificat universitaire d'Echographie
- \* Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice (france)
- \* EX Médecin Chef des Services des Urgences
- \* Médecin agréé par le ministre de la santé
- Visite médicale / Permis de conduire

الدكتور أسد بوعشيب

الطب العام

- \* دبلوم جامعي في أمراض السكري والتغذية
- \* من جامعة بوردو بفرنسا
- شهادة جامعية في الفحص بالصدى
- \* دبلوم جامعي في الطب الرياضي من جامعة نيس بفرنسا
- طبيب رئيسي سابق بقسم المستعجلات
- \* طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة
- الفحص الطبي / رخصة القيادة \*

le 02/12/2022

COUZGANI Ahmed

PHARMACIE IDOUDRE SARL AU  
Dr. Jalila IDOUDRE  
N° 292 Av des Facultés Quartier Lalmoune  
Hay Hassani Magasin N° 5  
Casablanca  
ICE : 002954028000076

PPV 79DH70  
PER 12/24  
LOT K2010

SV 1

A2 x 50 1x79,70.  
1 cpl x 38

PPV:20DH00  
PER:04/25  
LOT:L1551

SV 2

Doligriffe sach

1 x 20,00  
Lot :  
À consommer  
avant le :  
02/2025  
PPC : 79,90 DH

SV 3

1 sachet  
Fitore x 50  
1x30

1 x 79,90

total

179,60

2

PHARMACIE IDOUDRE SARL AU  
Dr. Jalila IDOUDRE  
N° 292 Av des Facultés Quartier Lalmoune  
Hay Hassani Magasin N° 5  
Casablanca  
ICE : 002954028000076

Docteur ASSAD Bouchaib  
Médecine Générale  
Médecine Pédiatrique  
Appart 94 El ouffa  
Immeuble 3 GH 2, Assalam 1 Appart 97  
Tél.: 0630 749797

عمارة رقم (3) المجموعة السكنية (49) الشقة (49) السلام هي الليمون (1) الألفة البيضاء الهاتف : 06 30 74 97 97  
Immeuble N°3, GH 2 Appartement N°94, Assalam 1 Oulfa - Casablanca - Tél.: 06 30 74 97 97

(4)

Anaesthesia

~~30/11/2013~~ ~~Docteur ASSAD Bouchair~~  
~~Médecine Générale~~  
~~Visite médicale/Prise de conduite~~  
~~Imm 3 GH 2, Asselam, Appt 94 El ouak~~  
~~Tel : 06 10 74 97~~  
~~=~~

